

Le HUB

POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Infrastructures : pourquoi cela vaut la peine d'investir sur le (très) long terme

Pour les investisseurs prêts à s'engager sur 15 ans ou plus, les infrastructures essentielles offrent des avantages financiers et non financiers plus que convaincants

Les infrastructures offrent une multiplicité de sources de performance pour ceux qui veulent - et peuvent - investir sur 15, 20, voire 25 ans dans des actifs illiquides. En outre, l'émergence d'un marché secondaire dynamique ces cinq dernières années a sérieusement augmenté la liquidité des parts des fonds d'infrastructure, qui s'échangent maintenant souvent au-dessus de leur valeur d'achat.

En adoptant une perspective à très long terme, les investisseurs en infrastructures peuvent identifier les grands thèmes qui structureront les économies au cours des prochaines décennies, et ont plus de temps pour se familiariser avec ces thèmes et les exploiter pleinement.

Ils peuvent également prendre le temps d'instaurer un dialogue constructif sur les enjeux ESG et même d'influencer le comportement des entreprises. Une telle approche est particulièrement adaptée dans le domaine des infrastructures où les actifs proposent des services essentiels, tout en jouant un rôle crucial dans la vie quotidienne et pour les thèmes ESG à long terme.

En contrepartie de leur patience, les investisseurs voient leur capital complètement sécurisé et bénéficient de flux de paiements récurrents qui s'accumulent année après année, sur de longues périodes.

Comment les principales mégatendances évoluent-elles ?

La dématérialisation ainsi que la transition vers les énergies vertes et un monde décarboné sont les deux principales mégatendances selon Vauban Infrastructure Partners, un affilié de Natixis Investment Managers.

Gwenola Chambon, directrice générale de Vauban, une société de gestion spécialisée dans le mid-market, estime que ces mégatendances vont évoluer pendant des décennies, et cela nécessitera d'importants capitaux. « Il existe une multitude de projets d'infrastructures essentielles en Europe pour répondre à ces mégatendances au cours des dix prochaines années, mais les investissements nécessaires dépassent largement l'offre de capitaux », explique Gwenola Chambon.

Les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de la stratégie numérique européenne d'ici 2025 sont estimés entre 65 et 100 milliards d'euros par an. Et les besoins de financement identifiés ne tiennent même pas compte de la modernisation nécessaire des infrastructures existantes.

La mégatendance de la transition numérique était apparue bien avant la pandémie, mais elle s'est sensiblement accélérée depuis. La pandémie a notamment révélé la nécessité d'investir massivement dans les réseaux de fibres



Gwenola Chambon
Directrice générale,
associée fondatrice
**Vauban Infrastructure
Partners**



Mounir Corm
Directeur général adjoint,
associé fondateur
**Vauban Infrastructure
Partners**

Points clés :

- En adoptant une perspective à très long terme, les investisseurs en infrastructures peuvent identifier les grands thèmes structurants pour les économies et les exploiter pleinement.
- Un horizon d'investissement de long terme leur permet également d'instaurer un dialogue approprié sur les enjeux ESG et d'influencer le comportement des entreprises. Dans une classe d'actifs qui fournit des services essentiels, adopter une approche ESG n'est pas seulement souhaitable, mais primordiale.
- Les infrastructures, du fait de leur nature de long terme caractérisée par des flux de trésorerie résilients, s'inscrivant dans le long terme et indexés sur l'inflation, peuvent atténuer l'impact de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, des flambées du prix de l'énergie, voire des épisodes de récession.

optiques. Parmi les autres nouveaux besoins en infrastructure figurent les centres de données de nouvelle génération, qui sont des sites de taille plus modeste situés à proximité des populations qu'elles desservent.

La mégatendance de la transition écologique est - à bien des égards - étroitement liée au thème de la transition numérique. L'émergence des réseaux électriques intelligents intègre par exemple des technologies numériques permettant de surveiller et gérer la distribution de l'électricité issue de différentes sources de production aux consommateurs finaux. Ces réseaux intelligents offrent également des opportunités innovantes de collaboration entre les réseaux d'électricité, de gaz, de chauffage et de télécommunications.

Dans le domaine des transports, la technologie permet de nouvelles solutions de mobilité telles que la mobilité électrique, les véhicules autonomes, applications MaaS, la mobilité en free-floating, etc.

L'acquisition par Vauban, l'année dernière, d'un centre de données en Islande, capable de stocker et de traiter des données en utilisant uniquement de l'énergie verte, témoigne du chevauchement de ces mégatendances.

« Il s'agissait d'une transaction majeure », estime Gwenola Chambon. « Les centres de données étant très gourmands en énergie, ils doivent progressivement adopter un modèle reposant exclusivement sur les énergies renouvelables. » L'Islande est un pays propice à l'installation de centres de données grâce à son énergie propre et bon marché et à son climat nordique, qui refroidit naturellement les processeurs.

L'impact ESG est nécessairement lent

A l'image des investissements dans les mégatendances, avoir un véritable impact ESG est également un objectif à très long terme qui ne peut être atteint qu'en prenant des engagements sur la durée. « Améliorer l'adaptation au changement climatique et aligner vos actifs sur le scénario d'une augmentation de 2 C de la température terrestre ne peut pas se faire en quelques années », déclare Gwenola Chambon.

Afin de veiller à ce que les professionnels de Vauban assurent une gestion des actifs étroitement liée à leurs ambitions ESG, des KPI liés à la performance ESG des actifs ont été mis en place. Ces indicateurs clés de performance, qui sont fixés dès

qu'une position est prise, font ensuite l'objet d'une surveillance étroite. Les performances sont évaluées une fois par an et la rémunération variable est corrélée à l'adéquation des performances avec les KPI, tant financiers qu'extra-financiers.

« Ces KPI ne sont pas si facile à atteindre », précise Gwenola Chambon, « ils ont vocation à pousser les équipes de direction à faire une vraie différence. » Un directeur ESG dédié pilote les réflexions ESG de Vauban et définit ses politiques en la matière, en collaboration avec les équipes responsables de chaque investissement. Ce professionnel participe à la gestion de chaque investissement et coordonne les initiatives ESG, tandis que l'équipe de gestion assure le suivi de l'impact ESG des actifs.

Vauban est un membre fondateur de l'initiative GRESB Infrastructure et participe activement aux travaux de son conseil consultatif, qui contribue à la conception des méthodologies et des processus d'évaluation. Vauban a été nommé « Coordinateur ESG européen de l'année » lors des IJ Global Awards 2020.

En outre, Gwenola Chambon siège au comité consultatif dédié aux infrastructures des Principes d'investissement responsable des Nations unies (UNPRI). Ce comité conseille les Nations Unies sur l'orientation stratégique à long terme de son volet infrastructure et soutient ses projets et initiatives clés.

Pourquoi il est essentiel de dialoguer avec toutes les parties prenantes

Le dialogue instauré par les gestionnaires d'infrastructures avec leurs parties prenantes est un enjeu ESG majeur. Le rôle croissant que jouent, au sein de la société, les investissements privés dans les infrastructures est de plus en plus reconnu par les usagers et les parties prenantes, et la classe politique veille à ce que la valeur créée soit bien partagée et que l'avenir à long terme des communautés soit assuré.

Pour gagner en légitimité auprès des parties prenantes, les infrastructures doivent être bénéfiques, inclusives et s'inscrire sur le long terme. « Investir dans une perspective de long terme est un facteur clé pour faire converger les intérêts de toutes les parties prenantes - investisseurs, industriels, employés, acteurs publics et utilisateurs finaux - et les besoins de l'économie réelle », rappelle Mounir Corm, Directeur général adjoint de Vauban.

Les questions que nous posons avant tout aux parties prenantes sont par exemple : comment pouvons-nous améliorer votre situation ? Comment pouvons-nous améliorer la valeur collective ? » Cette démarche, poursuit-il, requiert un état d'esprit différent de l'approche traditionnelle en matière d'infrastructures. Elle démontre aux parties prenantes que le gérant d'infrastructure adopte une vision à long terme, que la stratégie est durable et que le capital investi représente un engagement à la fois financier et non financier.

Travailler en harmonie avec les partenaires industriels permet d'allouer les fonds au moment opportun, ce qui réduit les coûts des investisseurs et leur assure des revenus plus rapidement afin qu'ils puissent être réinvestis.

« Vouloir gagner en légitimité n'est pas une coquetterie », affirme Mounir Corm. C'est essentiel au pilotage de la stratégie d'investissement. Gagner la confiance de toutes les parties prenantes est essentiel pour identifier des investissements, éviter les dépassements de coûts, les minimiser et, en fin de compte, maximiser la performance.

Résilience aux tendances macroéconomiques défavorables

Actuellement, les investisseurs sont préoccupés par l'envolée de l'inflation et la remontée des taux d'intérêt, l'apparition d'une crise énergétique et la perspective d'une récession. Grâce à leur nature à long terme, les infrastructures peuvent dissiper ces craintes.

L'inflation est généralement bénéfique pour les infrastructures puisque les flux de revenus générés par les actifs de base y sont corrélés. Et Vauban considère que ses investisseurs en infrastructure sont protégés de la hausse des taux d'intérêt dans la mesure où ses actifs sont financés à très long terme à taux fixes.

Bien qu'une récession ne soit jamais une bonne nouvelle, les actifs de Vauban sont bien diversifiés et sont peu corrélés à l'évolution du PIB. Et Mounir Corm de poursuivre : « Nous sommes présents dans cet univers d'investissement depuis 15 ans, et ni la crise financière ni la pandémie de COVID n'ont eu d'impact sur nos performances. Cette fois-ci ne devrait pas faire exception à la règle ».

Néanmoins, les capacités de défense propres aux infrastructures contre les tendances macroéconomiques négatives ne peuvent être déployées aux dépens des parties prenantes. Par exemple, Vauban a

la possibilité légale d'augmenter les prix de l'énergie pour les services énergétiques rendus via ses investissements pour refléter les prix du marché. Mais dans la pratique, et conformément à l'engagement de Vauban de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes, Vauban n'augmente pas les prix des services énergétiques au maximum autorisé lors des périodes marquées par une forte inflation des prix.

« Il n'est pas viable d'augmenter les prix de l'énergie au maximum autorisé si nous voulons maintenir des relations à long terme avec les parties prenantes », déclare Mounir Corm.

La mentalité des investisseurs évolue

C'est grâce à leur résilience que les infrastructures essentielles paneuropéennes voient leurs allocations augmenter rapidement.

« Les investisseurs allouent des sommes plus importantes que par le passé aux infrastructures de base », se félicite Gwenola Chambon.

« Ils veulent à la fois une résilience financière et des actifs durables qui contribuent au bien-être des communautés locales. Leur état d'esprit a changé : ils reconnaissent clairement que dans une classe d'actifs fournissant des services essentiels, l'ESG n'est pas seulement souhaitable mais primordial. »

Publié en juin 2022

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents)

En France : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique

En Suisse : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable

Vauban Infrastructure Partners

Société affiliée de Natixis Investment Managers
Société en Commandite par Actions (Limited Partnership by shares)
Capital social : 10 076 680,20 €
Réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers), sous le n° GP 19000027
RCS Paris 833 488 778
115 rue Montmartre 75002 Paris
www.vauban-ip.com

Natixis Investment Managers

RCS Paris 453 952 681
Capital: €178 251 690
43 avenue Pierre Mendès France
75013 Paris
www.im.natixis.com